



VOIR DÉTAIL SUR PLAN AU 1/2000 QUI CORRESPOND AU CADRE

LEGENDE

- LIMITE DE LA Z.P.P.A.U.P.
- LIMITE DE LA COMMUNE
- CHEMINEMENT PIETON
- ZONE À PRÉSERVER AU TITRE DES GRANDS PAYSAGES REMARQUABLES
- MH
- MONUMENTS PROTÉGÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
- BATIMENTS OU ENSEMBLES REMARQUABLES
- BÂTI ANCIEN, OU INTÉRESSANT DE POINT DE VUE DE CRISTOPHE OU DE L'ARCHITECTURE
- CONSTRUCTIONS RÉCENTES
- ESPACES BOISÉS, GROUPEMENT D'ARBRES À CONSERVER, À PROTÉGER OU À CRÉER
- JARDINS OU VERGER À CONSERVER
- GRANDES PROPRIÉTÉS AVEC LEURS PARCS
- ZONE À DOMINANTE TROGLODYTIQUE
- ÉLÉMENTS DONT LA DÉMOLITION OU L'AMÉLIORATION SONT SOUHAITÉES
- PETIT PATRIMOINE À RESTAURER ET À METTRE EN VALERIE
- MURS À CONSERVER OU À RESTAURER
- CLOTURES À AMÉLIORER
- HAIES DISCONTIGÈRES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES À PRÉSERVER OU À CRÉER
- ARBRE ISOLÉ À PRÉSERVER
- TROGLODITES, MAISONS OU CAVES À PROTÉGER
- PORCHES ET PILES REMARQUABLES À PROTÉGER ET À RESTAURER
- VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES
- CONES DE VUE À PRÉSERVER

CHAUMONT D'ANJOU

LUE-EN-BAUGEOIS

COMMUNES DE LUE-EN-BAUGEOIS, CHAUMONT D'ANJOU ET CORNILLE-LES-CAVES

MAINE ET LOIRE mars 2008

Z.P.P.A.U.P.

Plan d'ensemble de la commune Chaumont d'Anjou

1/5000